

PDE

de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

l'eau

sommet de nos priorités

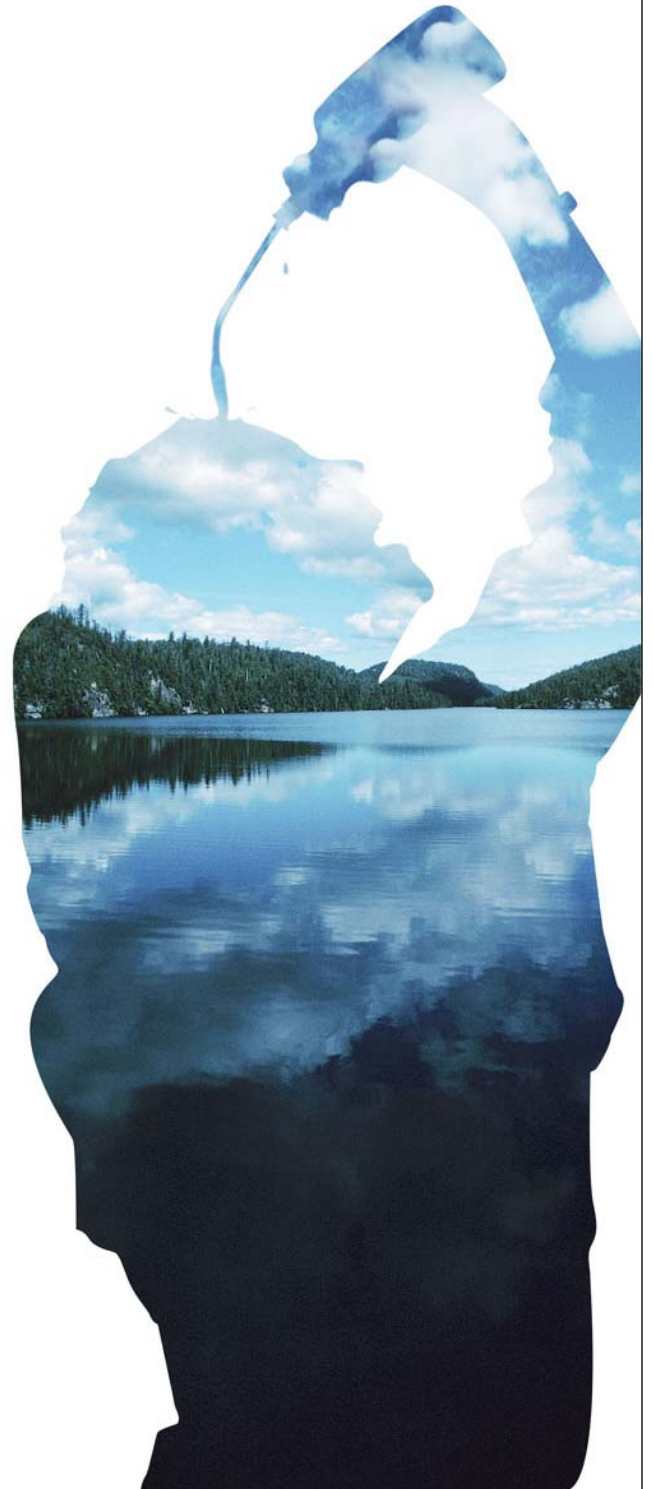
l'eau, sommet de nos échanges

Plan d'action

Plan directeur de l'eau de
la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs



Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**



Réalisé par :


Abrinord
Agence de bassin versant de la rivière du nord

et plusieurs collaborateurs

Plan d'action 2009-2015

Note au lecteur

Le plan d'action qui suit est le résultat d'une concertation et d'une vision globale des acteurs de l'eau sur les éléments à mettre en œuvre à court et moyen terme dans le but d'améliorer et de préserver la ressource eau et les écosystèmes aquatiques et riverains de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. La réalisation de ce plan d'action n'est pas le seul apanage de la municipalité, mais bel et bien celui des acteurs de l'eau du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs.

Le plan d'action de ce Plan directeur de l'eau (PDE) consiste à identifier les enjeux prioritaires pour la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, afin d'établir plus efficacement les actions à entreprendre. Chaque enjeu est précisé par des orientations qui servent à cibler de façon plus nette les priorités auxquelles il faut porter attention.

1. Enjeux et orientations

Trois principaux enjeux ont été définis. Les enjeux correspondent aux préoccupations majeures, c'est-à-dire ce qui peut être gagné ou perdu. Les orientations proposent des grandes pistes de solutions. De ces enjeux et orientations découleront des objectifs concrets et quantifiables à mettre en œuvre par tous les acteurs de l'eau.

Les grands enjeux et les orientations sont :

Enjeux	Orientations
La qualité de l'eau de surface	<ul style="list-style-type: none">• Connaître et suivre la qualité de l'eau de surface• Réduire les sources d'apports en nutriments• Améliorer la gestion des ouvrages de retenue privés
La pérennité des écosystèmes aquatiques et riverains	<ul style="list-style-type: none">• Limiter ou atténuer les effets négatifs reliés aux castors• Préserver les milieux humides• Protéger la faune aquatique et riveraine
La pérennité de l'eau souterraine	<ul style="list-style-type: none">• Connaître et suivre la qualité et la quantité d'eau souterraine• Réduire les sources d'apports en contaminants

2. Objectifs

À partir des enjeux et orientations qui ont été déterminés en concertation avec les acteurs de l'eau, 34 objectifs ont été établis. Pour la plupart de ces objectifs, des exemples d'actions potentielles sont présentés. Les actions présentées sont non limitatives, c'est-à-dire qu'il peut y avoir de nombreux autres moyens pour atteindre les objectifs.

Plan d'action 2009-2015

Enjeu 1 : Qualité de l'eau de surface

Orientation 1 : Connaître et suivre la qualité de l'eau de surface

Objectifs	Actions	Acteurs
1 Dès 2010, étendre le programme de suivi de la qualité de l'eau à tous principaux lacs de la municipalité (<i>lacs > 1 hectare et avec un toponyme officiel</i>)	Augmenter le nombre de lacs suivis par le RSVL et assurer le financement	MDDEP - ABVLACS
	Analyser la qualité de l'eau à l'aide d'une multisonde	CRE Laurentides
	Réaliser les protocoles de caractérisation du RSVL	ABVLACS - asso. lacs - Bleu Laurentides - Municipalité
	Compléter le carnet de santé des lacs	ABVLACS - asso. lacs - Bleu Laurentides - Municipalité
2 D'ici 2011, développer et mettre en œuvre un programme de suivi des principaux cours d'eau de la municipalité	Identifier les principaux cours d'eau et prioriser certains cours d'eau à échantillonner	Municipalité et ABVLACS
	Augmenter le nombre d'analyses de coliformes sur les différents cours d'eau de la municipalité	Municipalité et ABVLACS
	Prélever des échantillons de phosphore dans plusieurs cours d'eau	Municipalité
	Ajouter une station d'échantillonnage sur la rivière du Nord (Réseau-rivière)	Municipalité - Abrinord
3 Dès 2010, diffuser les données sur la qualité de l'eau de surface	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité
	Rencontre annuelle	ABVLACS
4 Dès 2009, sensibiliser les citoyens face à l'importance de la qualité de l'eau de surface	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS - MRC
	Visites terrains et/ou conférences	Municipalité - ABVLACS
	Palmarès par lac / qualité de la bande de protection riveraine et qualité de l'eau	Municipalité et ABVLACS

Enjeu 1 : Qualité de l'eau de surface

Orientation 2 : Réduire les sources d'apports en nutriments

Objectifs	Actions	Acteurs
5 D'ici 2013, développer des méthodes pour faciliter l'application de la réglementation sur l'épandage d'engrais et de fertilisants	Programme de vigie par les citoyens - Ligne téléphonique - campagne de sensibilisation (bulletin)	Municipalité - citoyens
	Envoyer une lettre aux entrepreneurs en fertilisation	Municipalité
6 Dès 2010, développer des méthodes pour faciliter l'application de la réglementation sur la bande riveraine	Développer des ateliers ou de la documentation personnalisée et dédiée aux entrepreneurs locaux	MRC - municipalité
7 D'ici 2015, caractériser et suivre 100% des installations septiques dans la municipalité et exiger la mise aux normes de toutes les installations septiques déficientes	Réalisation du programme PAPA pour l'année 2009	MRC - municipalité
	Améliorer les rapports remis par les vidangeurs de fosses septiques et les obliger à inscrire tout commentaire sur l'état du système	Vidangeurs de fosses septiques - Municipalité
	Développer un programme d'aide technique et financière pour les citoyens qui doivent mettre aux normes leurs installations	Municipalité - ABVLACS
8 D'ici 2013, structurer la planification territoriale, l'aménagement et le développement en fonction de la sensibilité du milieu	Nouveau plan d'urbanisme prenant en considération le PDE de Sainte-Anne-des-Lacs et l'étude sur la capacité massique des terres potentiellement développables et la capacité support des lacs en phosphore	Municipalité - MRC - Abrinord - BGL
	Bonification du schéma d'aménagement en fonction de ces éléments	MRC - Municipalité
	Inventaire de zones d'intérêt particulier - paysages - zones à préserver - etc. avant lotissement	Municipalité - MRC

9	Dès 2009, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux diverses sources de nutriments	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - MRC-CRE Laurentides - Abrinord
		Formations et/ou conférences destinées aux entrepreneurs, promoteurs, travaux publics, etc.	Municipalité - MRC - CRE Laurentides
		Mettre en place des mesures de contrôle de l'érosion	Entrepreneurs et voirie
10	Dès 2009, sensibiliser et responsabiliser les acteurs sur l'entretien de leurs installations septiques	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - MRC - CRE Laurentides
		Mise en place d'un système de suivi des contrats d'entretien des systèmes	Municipalité

Enjeu 1 : Qualité de l'eau de surface

Orientation 3 : Réduire les sources d'apports de polluants

	Objectifs	Actions	Acteurs
11	D'ici 2015, développer des méthodes pour faciliter l'application de la réglementation sur les pesticides	Recherche auprès d'autres municipalités sur la façon d'appliquer ce genre de règlement	Municipalité - MRC
		Programme de vigie par les citoyens - Ligne téléphonique - campagne de sensibilisation (bulletin)	Municipalité - citoyens
		Mettre en place des mesures pour protéger le territoire face à l'arrosage de pesticides destinés aux insectes piqueurs	Municipalité
12	Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à l'utilisation de pesticides	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS
		Trouver des méthodes alternatives et informer la population	Municipalité - Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS

Enjeu 1 : Qualité de l'eau de surface

Orientation 4 : Réduire les sources d'apports de sédiments

Objectifs	Actions	Acteurs
13 D'ici 2012, mettre en place des méthodes de contrôle de l'érosion pour la voirie, les sentiers et les infrastructures routières	Règlement érosion de la MRC + règlement de zonage	MRC - municipalité
	Guide pour les travaux publics	MRC - municipalité - Abrinord
	Formations et/ou conférences destinées aux entrepreneurs, promoteurs, travaux publics, etc.	Municipalité - Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS
14 Dès 2010, exiger des mesures de contrôle de l'érosion pour toute nouvelle construction ou remaniement de sol	Règlement érosion de la MRC + règlement de zonage	MRC - municipalité
	Plan de gestion du sol	Municipalité
15 D'ici 2015, mettre en place des mesures favorisant la prévention de l'imperméabilisation des sols	Changer la réglementation	MRC- Municipalité
16 Dès 2010, sensibiliser et responsabiliser les acteurs sur le contrôle de l'érosion et l'imperméabilisation des sols	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - MRC -Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS
	Formation aux élus, travaux publics, entrepreneurs locaux	Municipalité - MRC
	Sensibiliser les citoyens, les promoteurs et les développeurs au contrôle de l'érosion	Municipalité - MRC - ABVLACS
	Diffuser de l'information sur la collecte des eaux de pluie	Municipalité - MRC -Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS

Enjeu 1 : Qualité de l'eau de surface

Orientation 5 : Améliorer la gestion des ouvrages de retenu privés

Objectifs	Actions	Acteurs
17 Dès 2012, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à la variation des niveaux d'eau en amont des ouvrages de retenue privés	Déterminer des cotes d'exploitation pour l'ensemble des barrages de la municipalité	Experts - municipalité
	Sensibiliser les acteurs sur la réglementation concernant l'impact des ouvrages sur les lacs et cours d'eau	Municipalité - ABVLACS - MRC
	Sensibiliser le CEHQ concernant l'impact des vidanges de barrages sur les lacs en aval	Abrinord, autres

Enjeu 2 : Pérennité des écosystèmes aquatiques et riverains

Orientation 1 : Limiter ou atténuer les effets négatifs reliés aux castors

Objectifs	Actions	Acteurs
18 Dès 2010, limiter les impacts négatifs reliés au démantèlement obligatoire des barrages de castor	suivi des travaux de démantèlement	MRC - municipalité - experts
	régulariser le niveau d'eau en amont des barrages	MRC - municipalité - experts
	Installation de Cube Morency	Variable
19 Dès 2010, effectuer l'inventaire et la caractérisation des barrages problématiques de castor dans la municipalité (à supprimer, trop risqué d'un point de vue légal)		
20 Dès 2010, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux effets positifs et négatifs reliés aux barrages de castor	Aménagement d'outils pédagogiques et d'interprétation en bordure des lacs concernés	Municipalité - CRE Laurentides - autres organismes

Enjeu 2 : Pérennité des écosystèmes aquatiques et riverains

Orientation 2 : Préserver les milieux humides

	Objectifs	Actions	Acteurs
21	D'ici 2013, localiser et caractériser les milieux humides de plus d'un demi-hectare de la municipalité		
22	D'ici 2015, protéger les milieux humides de plus d'un demi-hectare de la municipalité	Mettre en valeur les milieux humides de plus d'un demi-hectare de la municipalité	Municipalité - autres
		Réglementation	MRC- Municipalité
23	Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à la protection des milieux humides	Réaliser un sentier d'interprétation + outils pédagogiques et installations pour interprétation	Municipalité - MRC -Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS
		Formation et documentation aux entrepreneurs	Municipalité

Enjeu 2 : Pérennité des écosystèmes aquatiques et riverains

Orientation 3 : Protéger la faune aquatique et riveraine

	Objectifs	Actions	Acteurs
24	D'ici 2013, identifier et caractériser les principaux habitats fauniques aquatiques et riverains ainsi que les frayères de la municipalité	Réaliser une étude identifiant les principales frayères	MRNF - association de pêcheurs
25	D'ici 2015, mettre en place des mesures de protection pour les habitats et frayères les plus à risque	Créer des sanctuaires interdisant la pêche	MRNF - municipalités - MRC
26	D'ici 2014, mettre en place des mesures afin de mieux gérer l'introduction d'espèces non indigènes dans les milieux aquatiques et riverains de la municipalité	Règlement	Municipalité - MRC
		Mettre en place des mesures afin de protéger les lacs face à la contamination potentielle, reliée aux embarcations	Municipalité - MRC - CRE Laurentides
27	Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à la protection des habitats fauniques et des frayères	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - MRC -Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS
28	Dès 2012, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux effets liés à l'introduction d'espèces non indigènes	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - MRC -Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS

Enjeu 3 : Pérennité de l'eau souterraine

Orientation 1 : Connaître et suivre la qualité et la quantité d'eau souterraine

Objectifs	Actions	Acteurs
29 Dès 2010, améliorer nos connaissances sur la qualité des eaux souterraines	augmenter le nombre de puits analysés à la journée verte	Municipalité
	augmenter le nombre de données transférées à la municipalité dans le cadre des analyses d'eau des puits	Municipalité-citoyens-ABVLACS
	améliorer les connaissances sur toutes les sources d'approvisionnement	Municipalité - experts - ABVLACS
30 D'ici 2015, effectuer un inventaire et une caractérisation des nappes d'eau souterraines pour les secteurs où l'approvisionnement est problématique		
31 Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs par rapport à leur consommation et sur la pérennité de l'eau souterraine	Dépliant/bulletin/site web/autres outils	Municipalité - MRC -Abrinord - CRE Laurentides - ABVLACS

Enjeu 3 : Pérennité de l'eau souterraine

Orientation 2 : Réduire les sources d'apports de contaminants

Objectifs	Actions	Acteurs
32 Dès 2010, limiter les sources d'apports de polluants aux eaux souterraines		
33 D'ici 2015, protéger les zones de recharge des nappes aquifères pour les secteurs sensibles ou problématiques	Réaliser une cartographie de ces zones de recharge	Municipalité - MRC - Experts
34 Dès 2010, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux sources de contamination des nappes aquifères	Ateliers de formation et outils de communication	Municipalité

Sommaire des objectifs

- 1 Dès 2010, étendre le programme de suivi de la qualité de l'eau à tous les principaux lacs de la municipalité (*lacs > 1 ha et avec un toponyme officiel*)

- 2 D'ici 2011, développer et mettre en œuvre un programme de suivi des principaux cours d'eau de la municipalité

- 3 Dès 2010, diffuser les données sur la qualité de l'eau de surface

- 4 Dès 2009, sensibiliser les citoyens face à l'importance de la qualité de l'eau de surface

- 5 D'ici 2013, développer des méthodes pour faciliter l'application de la réglementation sur l'épandage d'engrais et de fertilisants

- 6 Dès 2010, développer des méthodes pour faciliter l'application de la réglementation sur la bande riveraine

- 7 D'ici 2015, caractériser et suivre 100% des installations septiques dans la municipalité et exiger la mise aux normes de toutes les installations septiques déficientes

- 8 D'ici 2013, structurer la planification territoriale, l'aménagement et le développement en fonction de la sensibilité du milieu

- 9 Dès 2009, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux diverses sources de nutriments

- 10 Dès 2009, sensibiliser et responsabiliser les acteurs sur l'entretien de leurs installations septiques

- 11 D'ici 2015, développer des méthodes pour faciliter l'application de la réglementation sur les pesticides

- 12 Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à l'utilisation de pesticides

- 13 D'ici 2012, mettre en place des méthodes de contrôle de l'érosion pour la voirie, les sentiers et les infrastructures routières

- 14 Dès 2010, exiger des mesures de contrôle de l'érosion pour toute nouvelle construction ou remaniement de sol

- 15 D'ici 2015, mettre en place des mesures favorisant la prévention de l'imperméabilisation des sols

- 16 Dès 2010, sensibiliser et responsabiliser les acteurs sur le contrôle de l'érosion et l'imperméabilisation des sols
-
- 17 Dès 2012, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à la variation des niveaux d'eau en amont des ouvrages de retenue privés
-
- 18 Dès 2010, limiter les impacts négatifs reliés au démantèlement obligatoire des barrages de castor
-
- 19 Dès 2010, effectuer l'inventaire et la caractérisation des barrages problématiques de castor dans la municipalité (à supprimer, trop risqué d'un point de vue légal)
-
- 20 Dès 2010, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux effets positifs et négatifs reliés aux barrages de castor
-
- 21 D'ici 2013, localiser et caractériser les milieux humides de plus d'un demi-hectare de la municipalité
-
- 22 D'ici 2015, protéger les milieux humides de plus d'un demi-hectare de la municipalité
-
- 23 Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à la protection des milieux humides
-
- 24 D'ici 2013, identifier et caractériser les principaux habitats fauniques aquatiques et riverains ainsi que les frayères de la municipalité
-
- 25 D'ici 2015, mettre en place des mesures de protection pour les habitats et frayères les plus à risque
-
- 26 D'ici 2014, mettre en place des mesures afin de mieux gérer l'introduction d'espèces non indigènes dans les milieux aquatiques et riverains de la municipalité
-
- 27 Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face à la protection des habitats fauniques et des frayères
-
- 28 Dès 2012, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux effets liés à l'introduction d'espèces non indigènes
-
- 29 Dès 2010, améliorer nos connaissances sur la qualité des eaux souterraines
-
- 30 D'ici 2015, effectuer un inventaire et une caractérisation des nappes d'eau souterraines pour les secteurs où l'approvisionnement est problématique
-
- 31 Dès 2011, sensibiliser et responsabiliser les acteurs par rapport à leur consommation et sur la pérennité de l'eau souterraine
-

32 Dès 2010, limiter les sources d'apports de polluants aux eaux souterraines

33 D'ici 2015, protéger les zones de recharge des nappes aquifères pour les secteurs sensibles ou problématiques

34 Dès 2010, sensibiliser et responsabiliser les acteurs face aux sources de contamination des nappes aquifères
